Projet Pédagogique Accueil De Loisirs Maternel Thuir

Année 2024 /2025

Directrice Yamina

Sommaire

I- PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1- Les coordonnées de l'accueil
2- Le public accueilli
3- L'équipe pédagogique
4- Environnement et équipement
5- Modalités et fonctionnement

II- LE FONCTIONNEMENT

1- La journée type
2- Rôle du personnel
3- La journée type
4- L'Infirmerie

III- L'ANNÉE 2024/ 2025

1- Les mercredis périscolaires

IV- LE CADRE PÉDAGOGIQUE

1- Rappel du projet éducatif
2- Les valeurs éducatives
3- Les objectifs pédagogiques
4- Objectifs opérationnels et démarches éducatives

V- LES VACANCES

1- Les périodes de vacances
2- Les protocoles

VI- EVALUATION

VII- HYGIENE ET SECURITE

VIII- LE RÈGLEMENT

INTRODUCTION

Le projet pédagogique vise à offrir aux enfants un environnement sûr, stimulant et adapté à leurs besoins spécifiques de développement.

L'objectif est de favoriser leur épanouissement tout en intégrant des activités ludiques et éducatives qui développent leur curiosité, créativité, et autonomie.

Le projet prend en compte les différents rythmes d'apprentissage et de repos des enfants.

Les activités proposées, qu'elles soient artistiques, sportives ou sociales, sont pensées pour renforcer les compétences motrices, cognitives et relationnelles des jeunes enfants, en respectant leurs capacités et en encourageant l'expérimentation.

Les animateurs jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de ce projet en étant attentifs aux besoins individuels des enfants et en créant un climat bienveillant et encourageant.

Le projet s'articule autour de valeurs comme le respect, la coopération et la découverte de soi, tout en prenant soin d'impliquer les familles dans le processus éducatif.

I – PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1- Les coordonnées de l'accueil

L'organisateur :

Communauté de communes des Aspres

✆04.68.53.21.87

Site internet : http://www.cc-aspres.fr/

Services aux familles, Enfance / jeunesse, 3-10 ans

L'acm les mercredis :

Centre de loisirs

Allée des Droits de l'enfant
66300 THUIR

04.68.53.66.20

06.46.06.07.96

L'acm pendant les vacances :

Ecole Maurette

Cité du Vallespir
66300 THUIR

04.68.53.45.06

06.46.06.07.96

Selon la réglementation périscolaire, le mercredi : 1 animateur pour 10 enfants.

Selon la réglementation extrascolaire les vacances : 1 animateur pour 8 enfants.

Email : yamina.benmohamedi@laligue66.org

Le mercredi, l'ACM (Accueil collectif de mineurs) peut accueillir 50 enfants de 3 à 6 ans, dans les locaux qui se situent dans le village. Au-delà de 50 enfants, les locaux de l'école Maurette et les locaux de l'ACM sont utilisés simultanément afin de constituer un groupe de plus grands, qui seront sur l'école avec deux animateurs référents, ce groupe d'une vingtaine d'enfants mangent sur la cantine de l'école Maurette.

Pour les vacances scolaires, l'accueil se fera uniquement sur l'école maternelle Michel Maurette. Le centre peut accueillir 96 enfants.

Horaires d'accueil : 07h30 / 18h00

Les différentes heures d'accueil selon la venue de l'enfant, à la journée, à la demi-journée avec repas, ou à la demi-journée sans repas.

	ACCUEIL	DÉPART
Journée complète	07h30/ 09h15	16h30/ 18h00
Demi-journée avec repas	07h30/09h15 – Après-midi à partir de 11h30	Après-midi à partir de 13h00 – Le soir 16h30/18h00
Demi-journée sans repas	07h30/09h15 – Après-midi à partir de 13h00	Après-midi à partir de 13h00 – Le soir 16h30/ 18h00

2- Le public accueilli

Le centre accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans qui sont scolarisés. Beaucoup viennent de Thuir et des villages de la communauté de communes des Aspres. Quelques-uns viennent de l'extérieur (Le Soler...)

➢ Principales Caractéristiques de la tranche d'âge accueillie

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/5 ans	Croissance rapide Prise de poids, perte des dents Développement des sens Développement du langage et de la pensée	Apparition de la pensée symbolique Acquisition des notions temporelles Imagination	Début de la socialisation Passage d'il/elle au prénom Début du partage Début des jeux de rôles

➢ Caractéristique du public

Tous les temps de la vie quotidienne tels que le repas, l'accueil, le temps calme etc. sont des temps d'activités au même titre que le jeu, le sport, l'activité manuelle. Un enfant a des besoins et mis à part les besoins vitaux qui sont manger, dormir, prendre soin de soi, il y aussi :

- Le besoin de reconnaissance, d'affection, de sécurité, de repères
- Le besoin de rythme de vie régulier
- Le besoin de calme, de douceur

- Le besoin de jouer, de rêver, d'imaginer
- Le besoin d'être écouté, de s'exprimer
- Le besoin de se retrouver seul et d'agir seul

L'enfant a aussi besoin d'agir conformément à des règles qui, dans le jeu, deviennent des rites. La présence d'un adulte lui est indispensable.

3/4 ans	S'adapter à un nouvel univers. A un âge où il lui est encore très difficile de prêter ses jouets, l'enfant va devoir apprendre à vivre en respectant ses camarades et les adultes. Une des nombreuses priorités est aussi la maîtrise du langage et la socialisation. Ecouter les autres enfants sans les interrompre, attendre son tour pour prendre la parole, obéir aux consignes. Parallèlement, l'équipe d'animation aide l'enfant à devenir plus autonome.
4/5 ans	Le rythme de vie de l'enfant s'accélère. Le « monde des copains » prend une réelle importance à cette période. De 3 à 4 ans, les enfants sont plus dans l'imitation et jouent en parallèle. A partir de 4 ans, ils agissent ensemble. La cour devient notamment une mini société au sein de laquelle chacun doit trouver sa place. Poser des limites devient indispensable. L'équipe d'animation aide donc l'enfant à se construire harmonieusement et à se respecter les autres en allant dans le même sens.
A partir de 5 ans	La socialisation, l'autonomie et le respect des règles de vie restent des choses essentielles à consolider. L'enfant veut tout faire comme les autres, il suit les autres et calque ses manières de faire sur eux. Il aime les mêmes jeux, les mêmes héros. Rien de plus normal : par le désir de ressemblance, l'enfant affirme son appartenance au groupe. C'est signe qu'il grandit et cela ne peut lui être que bénéfique, à un moment où la socialisation prend une grande place dans sa vie. L'équipe d'animation doit se sentir concernée par le bien être de chaque enfant et respecter son rythme de vie

Accueil des enfants à besoins particuliers

Bien que l'accueil de loisirs ne soit pas une structure spécialisée dans l'accueil des enfants handicapés, elle peut tout à fait accueillir les enfants atteints des troubles de santé que ce soit moteur, cognitif ou psychologique dans la mesure où la sécurité affective, morale et physique de ces enfants et des autres enfants du centre peut être assurée.

Si le cas se présente, l'équipe d'animation doit être informée correctement par les familles des spécificités des problèmes de l'enfant et des précautions éventuelles à prendre.

- Réunion avec la famille, l'association Hand'Avant66 et l'équipe de l'accueil de loisirs.

En fonction du handicap, l'équipe d'encadrement décidera en accord avec les partenaires, l'association Hand'Avant66 et les parents, les moyens à mettre en place pour assurer l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

- Mise à disposition d'un animateur supplémentaire, formation et sensibilisation des animateurs...

Il semble important de préciser que l'équipe n'est pas spécialement formée à l'accueil d'enfants handicapés. C'est une volonté politique et éducative de travailler pour l'inclusion d'enfants handicapés dans le milieu ordinaire, si cela est possible.

➢Prise en compte ses besoins spécifiques caractérisant le ou les handicap(s) concerné(s) sans le surprotéger.

➢Pour qu'il soit reconnu comme un enfant à part entière au sein du groupe *(dédramatiser mais ne pas banaliser)* et qu'il ait de la stabilité.

➢Pour partager un temps de vacances ou de loisirs comme et avec tous les enfants,

➢Pour se sentir en sécurité physique et affective *(par exemple, qu'il veille à ce qu'il ne soit pas l'objet de la moquerie des autres enfants)*,

➢Pour vivre des situations favorisant son autonomie et adaptées à ses capacités,

➢Pour prendre du plaisir.

3- L'équipe pédagogique

L'ÉQUIPE D'ANIMATION DES MERCREDIS	
La Direction	
La directrice Yamina	**BPJEPS** *(Brevet d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports)* Loisirs Tous Publics
Les Animateurs	
Tony, Audrey H, Audrey G, Sébastien	• **BAFA** *(Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur),*
Lola, Barbara, Carolina	• **CAP** petite enfance (Le *certificat d'aptitude professionnelle)*

4- Environnement et équipement

Les locaux de l'accueil de loisirs	Les locaux de l'école
◆Une salle d'activités (*Aménagé en réfectoire le midi)* ◆Une salle d'activités *(Aménagé en dortoir l'après-midi)* ◆2 salles d'eau ◆Une cour ombragée ◆Deux cuisines ◆Des sanitaires	◆Une grande salle d'activités (La salle de motricité) ◆Le grand hall d'entrée ◆La bibliothèque ◆Une salle de sieste ◆Des sanitaires ◆Une cantine scolaire

L'accueil de loisirs bénéficie de plusieurs structures municipales dont :

- Gymnase
- Halle des sports, dojo
- Un parc de jeu
- Un parc japonais
- La piscine municipale

5- Modalités de fonctionnement

Afin de préparer les programmes d'activités des mercredis et vacances scolaires, et d'améliorer le déroulement et le fonctionnement des ateliers plusieurs heures de réunions sont organisées :

- Pour le mercredi : Une réunion en début de cycle (De vacances à vacances) et une en fin pour faire le bilan.
- Pour les vacances scolaires : Réunion de préparation avant les vacances. Et une réunion par semaine pour faire un bilan.

Durant ces réunions, chaque animateur doit présenter un projet d'animation et un projet d'activité en proposant des thématiques liées au projet pédagogique. Les comptes rendus des réunions sont consignés dans un classeur.

Les périodes d'ouverture et les inscriptions :

L'ACM est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire, les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été.

➲**Il ne fonctionne pas à la période de Noël**

➲**Les vacances d'été, le centre ferme ses portes aux alentours du 15 août jusqu'en septembre.**

Les enfants sont accueillis à partir de 07h30 jusqu'à 09h00 le matin, et de 16h30 à 18h00 le soir. Tous les retards doivent être signalés à la directrice pour le bon fonctionnement du centre.

Les inscriptions

Les inscriptions du mercredi se font directement en ligne sur l'espace citoyen des parents. https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens/ . Le dossier se crée, les parents doivent joindre la copie des vaccins à jour ainsi que celle de l'assurance. Ils font le pointage des mercredis de présence de leur enfant, en respectant le délai de 8 jours pour une inscription ou une annulation.

Le mercredi les inscriptions sont à la carte, journée complète, demi-journée avec ou sans repas.

Pour ***les vacances***, les inscriptions se font auprès des directeurs des accueils de loisirs par texto ou par courriel. Si l'enfant n'est pas inscrit le mercredi, il faudra faire parvenir un dossier complet lors de l'inscription.

Les vacances, les inscriptions se font à la semaine, sur les petites vacances (Automne, hiver, printemps), les enfants peuvent venir en journée complète, demi-journée avec ou sans repas. Pour l'été les inscriptions sont à la semaine et à la journée complète.

Tarifs

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal. La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune de communes des Aspres https://www.cc-aspres.fr Accueil de loisirs.

TARIFS D'ACCÈS AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

à partir du 1er Mars 2023

Tarif Journée de Base		Variations selon Quotient familial (QF)	Journée avec repas		½ journée sans repas*	
Communauté	Hors Communauté		Parents de la Communauté	Parents hors Communauté	Communauté	Hors Communauté
16,07€	31,07€	de 0€ à 350€	5,22€	20,66€	3,36€	8,35€
		de 351€ à 550€	6,05€	21,48€		
		de 551€ à 640€	8,53€	23,85€		
		de 647€ à 800€	10,45€	25,89€	5,01€	
		de 801€ à 970€	**11,85€**	**27,16€**		
		Au-delà de 971€	12,83€	28,25€	6,12€	
		Autre régime	13,95€	29,37€		
		MSA aide sans conditions de ressources	11,68€	26,68€	6,12€	

* Possibilité d'intégrer le repas au tarif Demi-journée, sur inscription, pour un coût supplémentaire de : 4,40€

II – FONCTIONNEMENT

1- Les différents temps de la journée

L'accueil du matin

L'animateur prend le temps de discuter avec les parents. Il est informé du programme de la journée. Ce temps est un moment important. Les enfants, mais aussi les parents doivent se sentir accueillis.

✓ Le premier jour au Centre, les animateurs prennent le temps de faire découvrir les différentes salles aux nouveaux arrivants.

✓ Les adultes du centre de loisirs doivent être disponibles pour accueillir, informer, rassurer parents et enfants.

✓ Être disponible ne veut pas dire répondre n'importe comment. Il vaut mieux dire que l'on ne sait pas et que l'on va se renseigner plutôt que de raconter n'importe quoi.

Une fois accueillis, les enfants sont orientés vers des jeux calmes, des dessins, des livres. Le temps d'accueil est aussi le moment où les animateurs participent avec les enfants.

Le Temps du Repas

Les mercredis, le repas se déroule sur l'accueil de loisirs pour les plus petits et sur le restaurant scolaire de l'école maternelle Michel Maurette pour les plus grands.

Et pour les vacances tous les enfants mangent au restaurant scolaire de l'école.

- Les enfants sont libres de s'asseoir à la table qu'ils veulent en fonction de leurs affinités et des disponibilités.
- Les animateurs se placent de manière à être un par table et de manière à avoir une vue d'ensemble de la salle.
- L'animateur aide à couper, à servir…Mais les enfants peuvent se servir de l'eau en autonomie, ils débarrassent leurs assiettes.

Il veille à ce que les enfants se tiennent correctement à table et ne chahutent pas trop. Ce moment doit être convivial, les enfants échangent tout en mangeant. Il est important d'inciter l'enfant à goûter sans le forcer.

Responsabiliser	*Permettre à l'enfant avec l'accord de l'animateur, d'aller remplir la carafe d'eau, de nettoyer la table, de débarrasser…*
Favoriser l'autonomie	*Couper sa viande, se servir de l'eau…*
A la fin du repas	

	Les enfants débarrassent les assiettes, les verres, ils déposent le pain dans le sac… et rangent leur chaise.

Le TEMPS CALME & La SIESTE

Le temps calme permet à chaque enfant de se reposer après un petit moment de jeux libres qui suit le repas.

- Passage aux toilettes, les enfants enlèvent leurs chaussures et s'allongent sur des tapis. Accompagnés d'une musique calme ou d'une histoire, ils se reposent. Au levé, ils font de la relaxation pour se détendre.

Le temps calme dure entre 20 et 30 minutes, puis les enfants se lèvent et commencent les activités.

La sieste dure environ 1h30 mais nous respectons le besoin de l'enfant s'il dort un petit peu plus. Elle est suivie d'une activité très calme pour ceux qui se réveillent rapidement (lecture, jeux, chant...). L'animateur a un rôle d'accompagnateur.

- ✓ Il aide à l'endormissement, il doit encourager l'enfant à se reposer, mais en aucun cas le forcer à dormir. Il instaure un climat de confiance et de sécurité. Il est obligatoire de faire passer les enfants aux toilettes avant qu'ils aillent se reposer.

Les lits sont attribués à chaque enfant, avec le prénom sur une étiquette.

- ✓ Il aide les enfants au réveil, il les guide vers les toilettes et vérifie les draps.

S'ils sont mouillés, il veillera à la toilette de l'enfant *(gant et serviette à disposition)* et changera les draps afin qu'ils soient lavés.

Collation du matin :

Disposer sur une table en libre-service pour les enfants qui arrivent entre 7h30 et 09h00. (Des gâteaux, un fruit ou une compote).

Le Goûter

Avant le goûter, passage obligatoire aux toilettes et au lavage des mains. Le goûter est composé et varié. *(Pain, chocolat, fromage, fruit, compote, biscuit…)* Lorsque le temps le permet il se fait dehors.

Les jeux libres

Ce sont des espaces de détente (Kappla, dessins, jouets, livres, vélos, trottinettes…) mis à disposition des enfants. Ils sont libres de jouer, de se faire raconter des histoires ou de regarder un livre. Pour les trottinettes et vélos, ils sont encadrés par un animateur. Ces moments sont nécessaires pour les besoins affectifs de l'enfant.

2- La journée type

07h30 / 09h15	Accueil *(lavage de mains)* Jeux libres *(puzzle, coloriage, jeux de constructions…)* Collation libre *(Compotes, fruits…)*
09h30 / 11h30	Rassemblement Départ en activité ou en sortie
11h30 / 12h00	Jeux libres
12h00 / 13h15	Passage aux toilettes / Repas
13h15 / 13h30	Jeux libres
13h30 / 15h30	*Sieste / Temps calme* / Départ en activités
15h30 / 16h00	Jeux libres
16h00	Passage aux toilettes / Goûter
16h30 / 18h00	Jeux libres *(Vélo, jeux, trottinettes, coloriage…)* Départ échelonné des enfants Rangement et fermeture

3- Le rôle de chacun

La Directrice

- ✓ Du Projet pédagogique et de l'Équipe d'Animation.
- ✓ Du bon fonctionnement de la collectivité, de la loi, en préservant la sécurité physique, affective et morale des mineurs présents sur l'accueil de loisirs.
- ✓ De l'Hygiène et du suivi Sanitaire de tous les enfants. Veille au respect des règles de sécurité.
- ✓ De la gestion administrative et financière de l'accueil de loisirs.
- ✓ Elle accompagne les animateurs dans leurs rôles et leurs travaux.
- ✓ Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité…).
- ✓ A un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.

L'équipe permanente est garante :

- De la conformité de l'accueil de loisirs avec le cadre réglementaire des Accueils Collectifs pour Mineurs (ACM)
- De la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Du projet pédagogique qui découle du projet éducatif, ainsi que de l'ensemble des projets d'animation
- Des différents protocoles de sécurité et de fonctionnement
- Du suivi des stagiaires BAFA
- De la qualité de l'accueil, de la communication et du développement des relations entre les différents acteurs (équipe, enfants, familles, agents techniques, intervenants)

Le personnel du restaurant périscolaire et extrascolaire sont des acteurs indispensables au bon déroulement de l'accueil des enfants. L'équipe de direction de l'ACM est en relation permanente avec ces agents

Les animateurs saisonniers

- Ils sont diplômés du BAFA ou autre diplôme équivalent, ou bien sont en stage de validation de leur diplôme
- Ils ont pour fonctions d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Ils encadrent et animent la vie quotidienne et les activités
- Ils accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs projets
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie
- Ils s'engagent à mettre en œuvre les projets d'activités définies en équipe
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

L'équipe permanente et les animateurs saisonniers se rencontrent une fois avant les vacances (préparation et aménagement des locaux) et construisent ensemble les projets d'animation.

L'accueil des stagiaires

Le stagiaire est accueilli sur la structure par la directrice, avec qui il passe un petit entretien, il découvre le projet pédagogique. Il sera en binôme avec un animateur référent.

L'évaluation du stagiaire :

- En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction
- Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente seront mis en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions.

- En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, en présence de l'animateur référent et avec la direction.
- En fin de stage, l'animateur fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

Un carnet est donné au stagiaire à son arrivée sur l'accueil (Voir en annexe)

L'équipe se réunit aussi une fois par semaine pendant les vacances pour :

- Faire le bilan de la semaine écoulée
- Analyser son travail en référence au projet pédagogique, amener des changements dans le fonctionnement si nécessaire
- Préparer les activités
- Echanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins

Ces réunions permettent aussi de s'organiser sur les différents créneaux d'arrivée et de départ. Chaque membre de l'équipe dispose d'une demi-heure de pause dans la journée, après le repas. Les créneaux de ces pauses sont aussi décidés en équipe

Recommandations de sécurité

- Mise en place d'un cahier de transmission. Il permet de faire un retour aux parents de garder une trace des divers évènements (journée de l'enfant, inscription, accident, fatigue, vomissement, etc.),
- Mise à disposition et mise à jour de la réglementation,
- Vérification des fiches de renseignements et sanitaires des enfants

4- L'infirmerie

- Le lieu d'isolement : le centre dispose d'un espace infirmerie, permettant d'isoler les malades avec un lit, une couverture et les numéros de téléphone d'urgence.
- Pendant les vacances cet espace se trouve dans le bureau de la directrice

Dans le local à rangement se trouve un meuble qui comprend les accessoires de soins et les médicaments. Les trousses de premiers secours à prendre lors des sorties.

- Le registre des soins : Le registre des soins est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par le directeur.

Tous les soins, quels qu'ils soient, doivent être consignés sur le registre. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre qui se trouve dans les trousses de secours.

- L'assistant sanitaire : Le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne doit être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours. L'assistant est chargé des de la gestion des documents de santé et des trousses de secours (certificats, PAI…).
- Allergies et consignes de santé : un registre à la disposition de tout le personnel est à disposition pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé.

III - L'ANNÉE 2024 / 2025

1- Les mercredis périscolaires

Le constat : le nombre d'enfants qui font leur rentrée à l'école à l'âge 2 ans. Ils peuvent avoir plus de difficultés à s'adapter à un rythme scolaire, garderie, accueil de loisirs, ce qui peut entraîner de la fatigue.

Certains ne sont pas complètement propres et pas encore autonomes dans certaines tâches. La séparation avec les parents est quelquefois plus difficile pour les plus jeunes, ce qui peut créer des situations de stress ou d'anxiété chez l'enfant.

L'équipe doit adapter sa pédagogie pour accompagner ces très jeunes enfants, ce qui peut représenter un défi supplémentaire pour les animateurs.

L'accueil des enfants de 2 ans à l'accueil de loisirs présente des bénéfices, une socialisation plus rapide, apprendre à interagir avec d'autres enfants. Les activités proposées aident à développer des compétences cognitives et motrices grâce à des jeux, des ateliers créatifs et des apprentissages encadrés. Cela permet aux parents de mieux concilier vie familiale et professionnelle en leur offrant une solution de garde éducative.

L'équipe s'adapte aux besoins des enfants, nous ré organisons notre façon de travailler pour que l'accueil de chaque enfant soit sécurisant et qu'elle apporte une réponse au constat.

Les activités proposées seront réfléchies en amont par l'équipe d'animateurs en rapport avec le thème défini et en adéquation avec la démarche éducative et pédagogique.

Les animatrices diplômées d'un CAP petite enfance s'occuperont de l'accueil des plus petits dans un espace sécurisant qui permettra à l'enfant d'être autonome, espace de jeux de construction, espace cuisine, coins poupées, coin lecture. Chaque porte manteau aura le nom et la photo de l'enfant pour qu'il se repère.

La passerelle avec le Relai Petite Enfance permet souvent aux enfants de revoir l'assistante maternelle avec qui ils ont un attachement. Les activités sont adaptées en fonction de leur capacité

Pour les plus grands, il en sera de même avec beaucoup plus d'autonomie, beaucoup se sont déjà familiariser avec l'accueil de loisirs.

Nous allons tout au long de l'année travailler sur différents objectifs.

Permettre aux enfants d'apprendre à vivre ensemble, à coopérer et à se respecter les autres. Avec des jeux collectifs, des activités de groupe et l'encouragement à exprimer ses émotions et ses besoins.

Partir à la découverte du patrimoine, afin de découvrir la culture et les traditions locales. Avec des histoires, des légendes, des visites de sites culturels ou historiques, et l'apprentissage de chants, fêter les fêtes locales.

Encourager l'autonomie par des responsabilités adaptées à leur âge, comme ranger leurs affaires, aider leurs camarades ou participer à des tâches simples (poser le matériel pour une activités, mettre les nappes sur les tables, laver les pinceaux après la peinture, mettre la table pour le déjeuner).

Apprendre les bases d'une bonne hygiène (se laver les mains, se brosser les dents), l'importance de bien manger et bouger pour rester en forme.

Sensibiliser les enfants à la nature et à l'écologie par des activités de jardinage, le tri des déchets, et des promenades dans la nature. L'objectif est de développer une conscience écologique dès le plus jeune âge.

PLAN MERCREDI

Il s'appuie sur la base d'une charte de qualité qui organise l'accueil du mercredi autour de quatre axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaire.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap.
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs.
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

Des modifications réglementaires

Deux points forts dans le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs :

- Afin que les accueils mis en place les mercredis sans école puissent être intégrés au projet éducatif de territoire (Pedt *Projet Educatif Territorial*), tous les accueils de loisirs du mercredi relèveront désormais du **périscolaire** et non plus de l'extrascolaire.
- Les **taux d'encadrement** en périscolaire sont modulés selon la durée de fonctionnement de l'accueil de loisirs, avec deux grands principes :
- Au-delà de 5 h consécutives d'ouverture, les taux d'encadrement sont plus exigeants.

- Si le mercredi est intégré dans un PEDT, les taux d'encadrement sont desserrés.

Les nouveaux taux d'encadrement du mercredi

Les taux d'encadrement des enfants de moins de 6 ans :

- 1 pour 8 sans PEDT lorsque la durée de l'accueil excède 5 h consécutives par jour
- 1 pour 10 sans PEDT lorsque la durée de l'accueil n'excède pas 5 h consécutives par jour
- 1 pour 10 en PEDT lorsque la durée de l'accueil excède 5 h consécutives par jour
- 1 pour 14 en PEDT lorsque la durée de l'accueil n'excède pas 5 h consécutives par jour.

LES CLUBS SPORTIFS

Nous permettons aux enfants d'assister aux entrainements sportifs, lorsque les parents ne peuvent pas les accompagner. Le mercredi matin à l'atelier de danse moderne, et l'après-midi au judo club et à la baby gym au gymnase Rosello.

Pour accompagner un enfant, une autorisation (annexe) sera remplie par les parents, sans cette autorisation l'enfant ne sera pas déposé à son club sportif.

➢ Deux animateurs déposent les enfants à leur cours et les récupèrent à la fin de la séance.

➢ Tableau de décharge de responsabilité : Les horaires et lieux des clubs sportifs sont notés, ainsi que le nom des enfants. Chaque accueillant de club signe le tableau à l'arrivée des enfants.

Décharge de responsabilité – Clubs Sportifs mercredi après-midi – Année 2024 / 2025

Date	Heure	Nom de l'enfant	Nom de l'association	Nom de l'accompagnant	Signature de la personne qui réceptionne

➢ Communication avec les parents et les différents clubs sportifs pour toute information importante (annulation d'entrainement, changement d'horaire…).

➢ Préparation des enfants : Avant le départ, nous préparons les enfants (il faut en habiller certains avec le kimono par exemple), nous vérifions qu'ils ont bien leurs affaires (certains sont directement récupérer par leur parent au club).

Tout retour au-delà de 15h30 ne pourra être fait par l'équipe. Si le temps ne permet pas le déplacement (fortes pluies) les parents sont prévenus.

Sensibiliser au Gaspillage Du Pain

Nous avons mis en place un sac à pain. A la fin de chaque repas et goûter, le pain qui n'a pas été mangé doit être déposé dans le panier.

Le pain est ensuite récupéré par une personne qui possède des animaux.

LA PARENTALITE

Avec les services Petite Enfance et Enfance Jeunesse, les élus de la Communauté de Communes des Aspres ont à cœur de soutenir la parentalité en proposant aux familles et aux personnes en charge de l'éducation des plus jeunes, des temps de rencontre, de partage et d'informations.

Des actions sont ainsi organisées régulièrement autour de thématiques plébiscitées par les différents intervenants et les familles. Participation de l'acm maternelle au Printemps des familles.

LIRE EN ACM

Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre National du Livre (CNL) le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement porte un projet de développement de la lecture en ACM qui se déroulera durant l'année 2024 sur 10 structures du réseau.

Les enjeux de ce projet sont :

✓ Le renforcement de l'accès au livre et à la lecture pour tous les enfants, notamment ceux en situation d'assignation sociale et territoriale, par le biais des structures ACM du réseau de la Ligue de l'enseignement présentes sur ces territoires.

✓ La montée en compétences des équipes dans ce champ d'action.

Le projet a pour objectifs de :

➢ Amener les équipes des ACM à identifier le rôle qu'elles peuvent jouer dans le développement de la lecture, notamment auprès des publics les plus éloignés.

➢ En outillant les structures de fonds littéraires adaptés et en les engageant dans une expérimentation de plusieurs mois.

➢ Faire monter en compétences les équipes d'animation de ces structures.

➢ En élaborant un cycle de formation adapté qui propose un socle de connaissances sur la littérature jeunesse, sa place dans les ACM, les ateliers possibles autour du livre et de la lecture, etc.

➢ Outiller les équipes d'animation afin qu'elles aient la capacité d'intégrer des activités autour du livre dans leurs pratiques de façon pérenne.

➢ En transmettant une méthodologie permettant la mise en place de parcours d'accès au livre et à la littérature enfance-jeunesse, avec, au cœur de cette méthodologie, le travail de médiation et le travail de collaboration avec les professionnels du livre.

➢ En les accompagnant dans la mise en place de leurs projets de médiation.

L'animatrice référente Audrey.H participe à plusieurs conférences en visio, elle partage ce projet avec l'animateur Maxime du centre de loisirs primaire.
Ce projet a permis l'acquisition d'une centaine de livres neuf pour le centre maternelle et primaire. Le but étant d'inciter les enfants à lire et à s'intéresser au livres.

L'association lire et faire lire

Tous les mercredis matin, une bénévole de l'association Lire et faire lire vient sur l'accueil de loisirs faire découvrir de belles histoires aux enfants. Par petite groupe qui tourne tout au long de la matinée, les enfants apprécient énormément ce moment de détente.

INTERGÉNÉRATIONNEL

Les enfants sont allés déposer un petit questionnaire (en annexe) dans les boites aux lettres d'une résidence de Thuir, afin d'établir un premier contact avec un public d'ainés. Le projet permettra un échange intergénérationnel autour de différentes activités avec les enfants.

Une animatrice référente Audrey G, permettra cette passerelle à travers différentes activités (atelier cuisine, jardinage, lecture, promenade…).

Une passerelle intergénérationnelle entre les personnes âgées et les enfants :

ꕥ ***Pour favoriser des échanges enrichissants pour les deux générations,*** en promouvant des valeurs telles que la transmission du savoir, l'écoute, et la solidarité.

ꕥ ***Renforcer des liens sociaux*** : Créer des moments de partage pour briser l'isolement des personnes âgées tout en développant la sociabilité et l'empathie des jeunes enfants.

ꕥ ***Transmette le savoir et les expériences*** : Les aînés peuvent partager des histoires, des traditions et des savoir-faire avec les enfants, qui peuvent découvrir des réalités et des savoirs d'une autre époque.

ꕥ ***Développer la patience et de l'écoute*** : Pour les enfants, être en contact avec des personnes âgées leur apprend à développer des qualités d'écoute et d'attention.

ꕥ ***Apprentissage du respect intergénérationnel*** : Ces interactions permettent de valoriser les personnes âgées auprès des plus jeunes.

PASSERELLES avec le RPE et l'ACM Primaire

Le Relai Petite Enfance

Les passerelles entre l'acm et le RPE (Relai Petite Enfance) assistantes maternelles et la crèche sont essentielles dans le développement et l'accompagnement des jeunes enfants. Elles permettent d'assurer une continuité éducative et affective, facilitant ainsi le passage d'un mode de garde ou d'enseignement à un autre.

➢ ***Sécurité affective*** : Les jeunes enfants ont besoin d'un environnement stable et sécurisant pour se développer. Une transition fluide entre l'assistante maternelle et l'acm permet de limiter les ruptures, renforçant ainsi leur sentiment de sécurité.

➢ ***Adaptation progressive*** : Les passerelles offrent à l'enfant la possibilité de s'adapter progressivement à des groupes plus importants, à des structures plus formelles et à de nouvelles règles. Cela permet une intégration en douceur, réduisant le stress lié à ce changement.

➢ ***Harmonisation des pratiques*** : Le développement des passerelles favorise également une harmonisation des pratiques éducatives et un partage d'informations entre les professionnels de la petite enfance. Cela contribue à une meilleure prise en charge de l'enfant, en respectant ses spécificités et en veillant à son bien-être.

Ainsi, les passerelles entre ces structures jouent un rôle dans le développement de l'enfant, en renforçant la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans son éducation.

ACM PRIMAIRE

Passerelle entre un ACM primaire et un ACM maternelle peut apporter de nombreux bénéfices, notamment pour la continuité éducative et la transition des enfants entre les deux structures.

✓ ***Faciliter la transition et l'adaptation des enfants***

Mettre en place des activités de découverte pour les enfants de maternelle afin qu'ils se familiarisent avec les espaces et le personnel de l'ACM primaire, et qu'ils se sentent en confiance.

✓ ***Créer des moments de rencontre***

Prévoir des activités de groupe ou des événements pour favoriser la rencontre entre les enfants de maternelle et de primaire.

✓ ***Soutenir les équipes pédagogiques***

Favoriser la communication entre les équipes des deux ACM pour le partage d'informations sur les enfants et leurs besoins spécifiques.

IV- CADRE PÉDAGOGIQUE

1- Les axes du projet éducatif

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs se défini par le projet éducatif de la communauté des communes des Aspres dont les principaux objectifs sont :

➢ **L'environnement**

- Education à l'environnement, avec la « dynamique dehors », le tri, le recyclage, l'utilisation des composteurs, la préservation des ressources naturelles, la connaissance scientifique de la flore et de la faune. Que le volet environnemental soit pensé et inclus dans chacune des actions et animations proposées par les équipes d'encadrement.

➢ **Le patrimoine**

- Faire découvrir le patrimoine culturel et historique des Pyrénées Orientales

➢ **Le social**

- Développer le travail intergénérationnel, à travers des échanges inter centre, le centre de loisirs adolescent, le RPE, avec les clubs des ainées des villages du territoire, l'EPHAD de Thuir

➢ **La responsabilisation**

- Favoriser la pédagogie du projet, pour inciter l'enfant à s'engager dans une action, un évènement élaboré par les accueils de loisirs ou les impliquer dans des manifestations organisées dans les villages.

➢ **Santé et prévention**

- La communauté de communes des Aspres et engagée dans un « CONTRAT LOCAL DE SANTE ». Les accueils de loisirs souhaitent s'inscrire dans les manifestations initiées dans le cadre de ce dispositif (hygiène, alimentation, activité physique, addiction, inclusion, santé mentale…)

2- Les valeurs éducatives :

- La communication
- Le respect
- le vivre ensemble
- L'acceptation des différences
- L'imaginaire

L'équipe d'animation et la direction mettront tout en œuvre pour que le centre reflète ces valeurs qui, pour nous, sont importantes et essentielles au bon déroulement de l'ALSH en parfaite adéquation avec nos objectifs.

3- Objectifs pédagogiques

Durant cette année, les 3 objectifs pédagogiques majeurs poursuivis sont :

- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant**
- **Favoriser l'autonomie**
- **Favoriser la socialisation**

- *Mettre en avant la socialisation de l'enfant*
- *Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant.*
- *Développer l'autonomie et favoriser le vivre ensemble*
- *Sensibiliser à la nature et à une démarche d'éco-citoyenneté*

4- Les objectifs opérationnels et les démarches pédagogiques

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique	Projets d'animations
Mettre en avant la socialisation de l'enfant	Permettre à chaque enfant de se sentir en sécurité et à l'aise durant l'accueil. Respecter les rythmes de l'enfant et ses besoins	En le laissant partager avec les adultes notamment pendant les activités ou pendant le Repas En laissant l'enfant faire à son rythme, en le laissant choisir son activité
Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant.	Réalisation d'activités manuelles où l'enfant laissera exprimer sa propre créativité Elaboration d'ateliers stimulant l'imaginaire de l'enfant.	Mise en place d'ateliers artistiques Mise en place d'ateliers de construction, bricolage, pâte à modeler... Mise en place d'ateliers de construction, bricolage, pâte à modeler.
		Mise en place de règles de vie au centre de loisir.

Développer l'autonomie et favoriser le vivre ensemble	Mise en place d'un apprentissage de la vie quotidienne (hygiène, se servir seul, débarrasser, s'habiller et se déshabiller)	Mise en place de la table pour les repas par petit groupe (Avec des gants, les enfants mettent la table). Apprendre à couper avec le couteau, se servir de l'eau, débarrasser après le repas.
Sensibiliser à la nature et à une démarche d'éco-citoyenneté	Sensibiliser au respect de la nature et de l'environnement Amener les enfants à découvrir les éléments naturels (plantes, animaux, eau, etc.) et à comprendre l'importance de protéger la nature. Expliquer d'où viennent les fruits et légumes Initier les enfants aux gestes quotidiens, comme trier les déchets, économiser l'eau et éteindre la lumière en quittant une pièce.	Mettre en place des activités manuelles à partir de matériaux de récupération (Bouchon, rouleau de papiers toilettes…) Mise en place d'un atelier de tri des déchets : Apprendre aux enfants à trier les déchets en utilisant des bacs colorés. Création d'un petit jardin ou potager : Faire planter des graines pour qu'ils puissent observer la croissance des plantes et comprendre le cycle de vie naturel. Les enfants peuvent arroser (en récupérant l'eau des carafes plutôt que de la jeter), Initier les enfants aux gestes quotidiens, comme trier les déchets, économiser l'eau et éteindre la lumière en quittant une pièce.

V – LES VACANCES

1- Les différentes périodes de vacances

Les vacances d'automne Du 21 au 31 octobre 2024 :
« Halloween »

Les objectifs pédagogiques et *opérationnels*

✓ Familiariser les enfants avec la fête d'Halloween.
Activités : Présentation de costumes, décoration avec des citrouilles et des fantômes.

✓Enrichir le vocabulaire des enfants en lien avec Halloween (citrouille, sorcière, fantôme, etc.).
Activités : Lecture d'histoires simples sur Halloween, discussions sur leurs déguisements préférés, chansons ou comptines sur ce thème.

✓ Développer la motricité fine et la créativité à travers des activités manuelles.

Activités : Fabriquer des masques, peindre des citrouilles, faire des collages sur le thème d'Halloween.

✓Encourager la coopération et l'entraide lors d'activités de groupe.
Activités : Organiser une chasse aux bonbons en équipe, préparer ensemble une fête d'Halloween.

✓Favoriser le développement moteur à travers des jeux d'imitation ou des parcours à thème.
Activités : Jeu de la course des sorcières, parcours avec obstacles (sauter par-dessus des citrouilles, ramper sous une toile d'araignée imaginaire).

Les vacances d'Hiver Du 17 au 28 février 2025
« Sport et santé et Carnaval »

Objectifs pédagogiques

➢ Développer la motricité :
- Favoriser la motricité à travers des activités ludiques (courir, sauter, lancer, attraper).
- Améliorer la coordination, l'équilibre, et la perception de l'espace.

➢ Hygiène et prévention santé :
- Sensibiliser les enfants à l'importance de l'hygiène (se laver les mains…).
- Initier les enfants à des notions comme le rôle de l'alimentation et de l'activité physique dans le bien-être.

➢ Développer l'autonomie et de la confiance :
- Encourager les enfants à essayer de nouvelles activités physiques et à respecter les règles.
- Leur permettre de mieux connaître leur corps pour gagner en confiance en eux.
- ➢ Socialisation :
- Favoriser la coopération et le respect des autres dans le cadre d'activités collectives.
- Apprendre à partager le matériel, écouter les consignes et attendre son tour.

Objectifs opérationnels

ꕥ Activités motrices :
- Des parcours de motricité variés (obstacles, cerceaux, ballons) pour stimuler les capacités physiques.
- Des jeux collectifs (comme l'épervier ou le relais) pour jouer en équipe et apprendre à respecter les règles.

ꕥ Ateliers de sensibilisation à la santé :
- Mettre en place des sessions simples sur l'hygiène (mains propres, soin des dents).
- Faire découvrir des fruits et légumes avec des jeux sensoriels.

ꕥ Exercices de relaxation et de respiration :

- Initier les enfants à des exercices de respiration et de relaxation simples, favorisant la gestion des émotions.
- Utiliser des activités comme le yoga pour enfants pour développer favoriser le calme.

Evaluation et suivi :

Proposer des observations régulières pour suivre les progrès de chaque enfant. Fournir des retours aux parents pour les encourager à renforcer l'hygiène et les activités physiques à la maison.

Les vacances d'Avril Du 14 au 25 avril 2025
« Le patrimoine »

Objectifs pédagogiques

➢ Sensibiliser les enfants à l'histoire et à la culture locale : Amener les enfants à s'intéresser au patrimoine de leur région, à travers des lieux, des danses, des fêtes

➢ Développer la curiosité et l'esprit d'observation : Encourager les enfants à observer leur environnement, à poser des questions, et à exprimer ce qu'ils voient et ressentent.

➢ Enrichir le vocabulaire lié au patrimoine : Introduire les enfants à des mots spécifiques comme "statue", "château"…

➢Favoriser la socialisation : Inciter les enfants à participer aux activités en équipe. Partager en groupe les découvertes.

Objectifs opérationnels :

ꕥ Organiser une sortie éducative : Visiter un site patrimonial local avec un accompagnement pédagogique (explications simplifiées, jeux d'observation).

ꕥ Proposer des activités, dessins, danses, création. Demander aux enfants de dessiner ce qu'ils ont vu. Créer une maquette d'un monument.

ꕥ Raconter une histoire liée au patrimoine : Expliquer l'histoire ou les légendes, pour capter leur attention et faciliter la compréhension.

Les vacances d'été Du 07 juillet au 14 Août 2025
« Les Contes de Fées »

Les contes de fées en maternelle, l'école Maurette travaille sur ce thème tout au long de l'année, en continuité le centre va permettre d'autres activités sur ce thème commun.

Objectifs pédagogiques

➢ Développer l'imaginaire et la créativité : Permettre aux enfants de stimuler leur imagination et de s'exprimer librement.

➢ Favoriser la compréhension de valeurs : Aider les enfants à identifier des thèmes tels que le courage, la gentillesse, et la coopération présents dans les contes.

➢ Travailler sur les émotions : Permettre aux enfants de reconnaître et exprimer des émotions (peur, joie, tristesse) en relation avec les personnages

➢ Renforcer la motricité fine : Utiliser des activités manuelles

Objectifs opérationnels

ꕥ Lecture d'un conte chaque semaine : Un conte différent chaque semaine et lire avec les enfants, en les encourageant à participer et poser des questions.

ꕥ Créer un monde imaginaire, costume, scénette, grand jeu, activités manuelles …

Les protocoles

Journée des animateurs	
07h30 / 16h30 ***(2 animateurs (trices)***	**08h00 / 17h00 - 08h15 / 17h15**
-Ouverture de toutes les portes, tirer les rideaux, mettre en place chaque espace, mettre des sacs poubelles dans la cuisine, sanitaires, grande salle. -L'accueil des parents (Jusqu'à 9h) -Mise en place de jeux calmes (Ateliers libres) -Préparation de la collation (Fruits, compotes, gâteaux…)	-Surveillance des ateliers ou de la cour si le temps le permet -Sortir les vélos et les trottinettes **SORTIES :** -Préparation des sacs de pique-nique (Pain, repas, PAI, couverts, sacs poubelles, serviettes, barquettes.) -Vérification des sacs (Changes, pharmacie, sacs poubelles…)
LE SOIR :	

Nettoyage après le goûter (Cuisine, salle…). Surveillance des enfants aux toilettes après le goûter.	
08h30 / 17h30	**09h00 / 18h00**
-Surveillance des ateliers ou de la cour -Préparation des espaces d'activités **LE SOIR :** -Préparation des ateliers calmes en intérieur ou dans la cour -Rangement des vélos -Rangement des sacs de sorties (Pique-nique restant, eaux, gobelets, changes …)	-Surveillance jusqu'au rassemblement -Rangement des activités du matin -Rassemblement des enfants **LE SOIR :** -Un animateur fait l'accueil des parents -Rangement des casiers, de la cuisine, des ateliers libres du soir -Vérification des fermetures de chaque porte
A partir de 09h00 : *Rassemblements des enfants dans la cour ou à l'intérieur Tous les animateurs doivent compter et connaître le nombre d'enfant*	

Responsable du matériel : **Audrey G**

- Répertorier le matériel, dresser les listes s'il manque quelque chose, voir avec le reste de l'équipe. Rangement du matériel.

Après chaque vacance, le rangement du local de matériel sera fait par tout le monde.

Responsable de la pharmacie : **Tous les animateurs**

- Vérification des dates de péremption, préparation des petites trousses, prévenir s'il manque des produits. Rangement de la partie pharmacie.

Responsable Jeux : **Sébastien**

- Rangement, vérification des pièces.

Responsable Sieste : **Barbara**

- La sieste sera gérée par Audrey H avec une autre personne pour le coucher et l'endormissement et pour les réveils. Idem il y aura un planning pour la 2ème personne. Les doudous seront sur les lits ainsi que les noms des enfants, barquette à prendre en sortant des toilettes.
- Les enfants rentrent par groupe de 4 (nombres de toilettes), une fois couché les autres peuvent suivre.
- Responsable des draps, donc des lessives le dernier mercredi du mois et à la fin de vacances.

Responsable temps calme : **Tous les animateurs à tour de rôle**

- Le temps calme sera géré par un seul animateur ainsi que le levé en fonction du planning. S'il y a des enfants dans la salle de télé il y aura également un animateur dans cette salle.
- L'installation des tapis, et le rangement.
- Il y aura un planning de roulement, Tony est responsable de ce temps mais il sera surveillé par différents animateurs.
- Les enfants rentrent par 4 passent aux toilettes et sont envoyés dans la salle de repas. Le référent du temps calme le place. Une fois tout le monde installé, les autres animateurs partent en pause.

Après le temps calme on remet la salle en ordre, les tables, les espaces jeux.

Responsable goûters : Tous les animateurs

- Le goûter est préparé, la cuisine est nettoyée et propre. La lessive des torchons. Les animateurs passeront le balai dans la salle à tour de rôle.

➢**Chaque animateur doit mettre ses activités sur le planning en ligne (.**

➢**Pour les allers/retours au sport il y a un planning à suivre.**

➢ **Le temps de cantine**. Les enfants sont appelés par un animateur qui passe aux toilettes avec son groupe et qui s'installe à une table et ainsi de suite. Pas tous en même temps.

- L'animateur gère sa table ainsi que le silence ou le calme de celle-ci. Pour sortir de table c'est l'animateur qui gère seul son groupe. Passage aux toilettes et jeux libres dehors.

➢**L'accueil du matin** un seul animateur avec les parents, l'autre peut aider à accueillir un enfant qui pleure mais il reste sur les ateliers avec les enfants. Il prépare le petite déjeuner et il met des sacs dans les poubelles. Il ouvre toutes les portes même celle de la réserve.

➢**L'accueil du soir**, un seul animateur à l'accueil des parents. Les autres sont avec les enfants dans la cour, ateliers, jeux, vélo … Un animateur peut aider les enfants à récupérer leurs affaires.

Les déplacements

Les sorties :

A chaque sortie, un animateur est nommé chef de convoi. Il est responsable de la sortie du jour. Il remplit la fiche d'information, prépare les fiches sanitaires et vérifie que les animateurs aient tout préparé.

Les animateurs ont à leur charge de

Remplir une fiche de sortie *(dès que l'on part en dehors de la structure),*	La trousse à pharmacie complète
Vérifier la présence de tous les enfants	Expliquer les règles de sécurité
Vérifier que tous les enfants ont leurs affaires *(Casquettes, sac pour la piscine, vestes…)*	S'assurer du respect de la nature *(Ramassage des papiers…)*
Avoir les sacs de sorties prêt *(Voir le protocole)*	Rester en contact avec la direction Avoir son téléphone

Les déplacements à pied

Les déplacements à pied se font ranger 2 par 2, du côté le plus praticable et le moins dangereux de la route. Sans présence de trottoir, la marche doit se faire dans le sens de circulation. Un animateur se trouve devant et l'autre derrière.

Attention aux traversées des routes

- **Les enfants doivent être regroupés,**
- **Le groupe doit être calme et rangé,**
- **Les animateurs se placent de chaque côté de la route afin de bloquer la circulation**

Il y a toujours un animateur référent qui gère le déplacement, il est responsable, les autres animateurs doivent écouter ses consignes.

Les déplacements en autobus

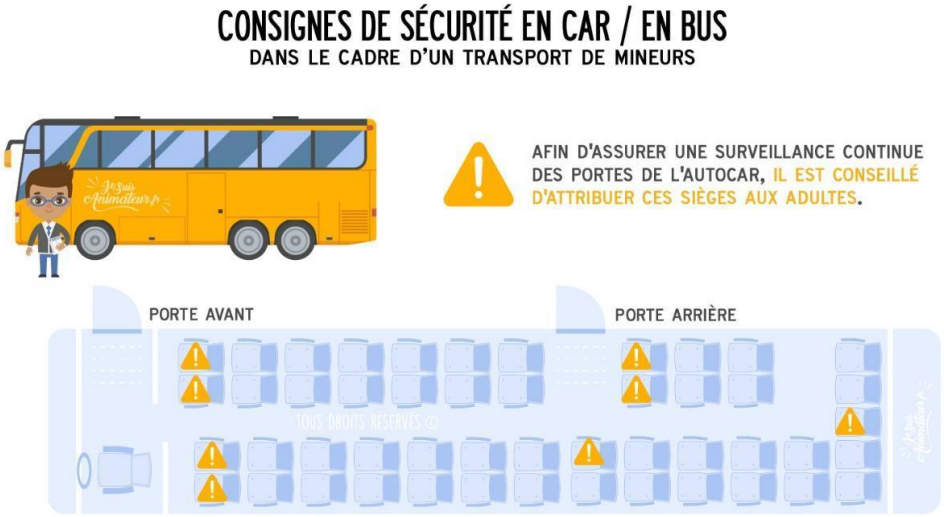

Vérifier si des enfants ont le mal du transport, les placer devant accompagné d'un animateur. Veiller à ce qu'ils mettent bien leur ceinture de sécurité. Des sacs poubelles sont à disposition en cas de vomissements ou autres incidents. Les enfants sont comptés à la montée dans le bus et à la descente.

Une fois l'autobus vide, vérification des sièges *(surtout au fond du bus)* pour d'éventuels oublis.

Un des animateurs sera référent de la sortie, il veillera aux règles de sécurité et il sera responsable durant le voyage et pendant la journée.

Préparation des sacs de sortie

◆Trousse à pharmacie complète	◆Des gobelets, de l'eau
◆Papier toilette	◆Des sacs poubelles
◆Changes *(Pantalons, slips, culottes…)*	◆Liste des enfants *(+ Fiches sanitaires)*

Pique-nique

◆Des barquettes *(Couteaux, serviettes en papier, sacs poubelles, gobelets...)*

◆Le contenu du pique-nique *(Pain, les menus spéciaux en cas de régime alimentaire particulier)*

◆Le froid dans la glacière

La PISCINE en été :

La sortie piscine se fait en deux groupes, pour permettre aux enfants de mieux profiter de la baignade. Une matinée pour les moyens et petits, et une matinée pour les grands et moyens.

Un animateur est nommé référent à chacune des sorties.

Vérifier que chaque enfant porte son maillot de bain sur lui à son arrivée au centre le matin.

Une fois à la piscine, chaque animateur prend son groupe dans un vestiaire pour faire enlever les chaussures. Il s'installe ensuite sur la pelouse avec les enfants. Les vêtements doivent être bien remis dans le sac pour éviter toute perte inutile. Une fois en maillot de bain, c'est au tour de la crème solaire et des brassards. Passage aux toilettes et direction la pataugeoire sous la surveillance d'animateur.

Lorsque le maître-nageur donne son accord, les groupes commencent la baignade en respectant les normes 5 enfants pour un animateur. Une fois la baignade terminée, les enfants sont séchés et rhabillés, les affaires sont bien rangées.

VI – L'EVALUATION

Nous nous sommes fixé des objectifs dans ce projet qui devront être évalués tout au long de l'année.

Une réunion en début de cycle pour les mercredis et en début de vacances pour la préparation.

Une réunion de bilan une réunion se fait durant la semaine de vacances et à la fin du cycle pour les mercredis.

- Avancement des projets d'animations de chaque animateur,
- Evolution des enfants individuelle et collective,
- Retour des parents (Sondage, oralement.). Retour des enfants

Ce bilan permet de pouvoir faire évoluer le projet pédagogique en fonction des attentes de la Direction.

Les enfants	Oui	Non (Pourquoi)
Est-ce que les enfants ont envie de venir au centre ?		
Est-ce qu'ils ont participé et aimé les activités proposées ?		
Parlent-ils des activités à leurs parents ?		
Est-ce qu'ils se rappellent des activités ?		

Favoriser l'épanouissement de l'enfant				
Objectifs Opérationnels	**Moyens**	**Critères d'évaluation**		
		Acquis	**En cours d'acquisition**	**Non acquis**
Respecter le rythme de vie de l'enfant	En étant à l'écoute des besoins de l'enfant. En aménagement des coins spécifiques : repos, lecture… En laissant l'enfant libre de « ne rien faire ». (Sous surveillance et vigilance)			
Éveiller les 5 sens	En mettant en place des activités variées (sport, activité manuelle, chant, grands jeux…) En élaborant des projets d'activités autour de thèmes spécifique.			
Favoriser le « jouer » à tout moment	En mettant en place des jeux sur le temps d'accueil. En intégrant la notion de rangement, de nettoyage… En organisant des grands jeux.			
Favoriser les liens entre les groupes	En réalisant des activités communes En favorisant les échanges…			

Favoriser l'autonomie				
Objectifs Opérationnels	**Moyens**	**Critères d'évaluation**		
		Acquis	**En cours d'acquisition**	**Non acquis**
Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	Visite des locaux Accueillir individuellement chaque famille et enfant. Aménagement de coins jeux spécifiques, adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique			
Amener l'enfant à se prendre en charge at à prendre ses Responsabilités	Mettre à disposition du matériel (crayons, feutres…) Favoriser le rangement et le respect des affaires. Donner la possibilité de se servir seul pendant le repas en prenant compte de la notion de quantité et de partage. Encourager la mise en place de projet individuel ou collectif (accompagnement des animateurs…)			
Favoriser l'expression	Favoriser la liberté de choix (envie ou pas envie) Mettre en place des ateliers d'expression (chant, danse…)			

Favoriser la socialisation				
Objectifs Opérationnels	**Moyens**	**Critères d'évaluation**		
		Acquis	**En cours d'acquisition**	**Non acquis**
Créer un climat affectif et sécurisant	En privilégiant un accueil individuel (enfant et parents). En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire. En favorisant des jeux calmes notamment aux temps d'accueil.			
Favoriser le respect mutuel	La politesse (bonjour, merci…). Le sens du partage.			
Développer les relations avec les autres	En connaissant les prénoms de chacun grâce à des jeux de connaissance. En favorisant l'entraide et le dialogue dans les activités par la mise en place de petits groupes.			
Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement	Mettre en place avec les enfants des règles particulières. En faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre.			

Evaluation de l'équipe d'animation

Une évaluation de l'équipe d'animation est effectuée tous les trimestres par la directrice de l'ACM, portant notamment, sur :

Savoir être et savoir-faire	Relationnel dans l'équipe
Suivi de leur projet d'animation	Relationnel avec les enfants et les parents
Intégration dans l'équipe	Qualité du travail et investissement

La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation

- Positif : À pérenniser *(Qui répondent pleinement à nos objectifs)*
- Satisfaisant : À faire évoluer *(Qui répondent partiellement à nos objectifs)*
- Négatif : À retravailler *(Qui ne répondent pas à nos objectifs*

VII – HYGIENE ET SECURITE

1- L'hygiène

Rappeler les bons gestes quotidiennement aux enfants avec des affichettes et montrer l'exemple.

- Le lavage des mains,
- Tirer la chasse après avoir été aux toilettes
- Boire dans son propre gobelet *(avec son prénom)*

2- **La sécurité**

Lors des déplacements rappeler aux enfants les règles de sécurité.

- Toujours compter les enfants, connaître le chiffre exact de son groupe et du nombre d'enfant se trouvant dans l'ACM
- Toujours attendre que les animateurs se placent pour faire traverser une route
- Ne pas toucher les prises électriques de l'accueil de loisirs
- Ne pas mettre les doigts sur l'ouverture d'une porte ou d'un portail.
- Les issues de secours sont toujours accessibles et ouvertes.
- Ne jamais laisser un enfant seul
- Une fausse alerte incendie est effectuée deux fois par an pour préparer l'équipe d'animation à réagir en cas de vrai incendie ou autre accident qui demanderait l'évacuation du centre.
- Un exercice alerte intrusion sera mis en place selon le protocole à cet effet

VIII – LE RÈGLEMENT

- ✓ Les enfants établissent les règles de vie avec les animateurs et sous forme de petits jeux ils apprennent à les connaître et à les respecter.

- ✓ Les parents doivent respecter le règlement intérieur établi par le service jeunesse de la communauté des communes des Aspres.

L'équipe pédagogique :

- Interdiction de fumer en présence des enfants à l'intérieur comme à l'extérieur et dans les locaux de l'accueil de loisirs.
- Présence obligatoire aux réunions
- Respect d'autrui, des lieux, du matériel
- Toutes formes de punitions discriminatoires et d'exclusions sont à proscrire.
- Surveiller son langage
- Aucune utilisation du portable personnel pendant le temps de travail.
- Les horaires, le travail des autres, les objectifs pédagogiques sont à respecter.
- Les divergences entre animateurs se font en privée, et /ou lors des réunions mensuelles
- Les animateurs effectueront 9h de travail dans la journée (Vacances et mercredi), les heures de prépa se feront pendant le temps calme et la sieste, ainsi que les réunions.

En cas de non-respect de ces règles, un retour écrit sera fait aux supérieurs hiérarchiques du service enfance Communauté des communes des Aspres et du service vacances La Ligue de l'Enseignement.

ANNEXES

1- Fiche de sortie
2- Evaluation de l'animateur
3- Evaluation des cycles
4- Fiche de séance
5- Livret animateur stagiaire / Saisonnier
6- Programme des mercredis et des vacances

FICHE DE SORTIE

FICHE SORTIE		EXEMPLAIRE ANIMATEUR	
Destination :			
Date et heure de départ :			
Date et heure de retour :			
Nom des animateurs :			
LISTES ENFANTS		**EFFECTIFS**	
		Nous avons vérifié : ❑Météo Nous avons emporté : ❑Trousse de secours ❑Traitement des enfants ❑Fiches sanitaires ❑Téléphone portable ❑Eau ❑Goûter	

		❑Pique-nique ❑Casquette de rechange ❑Crème solaire ❑_____ ❑_____

Evaluation de l'animateur (trice)		Observations
La santé et la sécurité		
Garantir la sécurité morale et affective des enfants		
Garantir la sécurité physique des enfants, les rassurer		
Apporte les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc…)		
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.		
Est à l'écoute des enfants		
Au sein de l'équipe		
Ecoute ses collègues		
Participe activement au préparation et/ou réunion		
Est force de proposition		
Sait se documenter		
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir		
Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique		
L'activité		
Adapter l'activité aux conditions climatiques		
Adapter l'activité à la fatigue des enfants		
Anticipe et prépare ses activités		
Gérer le temps calme		

Gérer le temps de repas ou le goûter	
Gérer une activité	
Gérer le temps d'accueil	
Les relations / Le partenariat	
Sait prendre en compte les demandes des parents	
Travaille avec l'équipe de service	
Le projet	
Connaît la notion de projet	
Travaille avec une méthodologie de projet	
Partage les valeurs du projet	

Plus la couleur est foncée plus le résultat est satisfaisante

Evaluation fin de séjour ou de cycles

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
Le projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les sorties ?						
L'équipe						
La répartition des tâches au sein de l'équipe						
Des échanges et du travail commun						
Comment ont été les relations équipe pédagogique et équipe de service ?						
Comment ont été les relations équipe d'animation et équipe de direction ?						
Le fonctionnement						
Le respect des horaires (accueil, activités, ...)						
La préparation et la gestion des sorties						
La gestion des temps calme						
La gestion des repas						
L'autonomie des enfants durant les repas						
La préparation et la gestion des sorties						
Les enfants						
La participation des enfants ?						
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
L'écoute et la prise en compte des enfants ?						
Le respect des rythmes des enfants ?						
La gestion des enfants "difficile" ?						
Les parents / familles						
La communication avec les parents ?						
Prise en compte des demandes des parents ?						
Participation et implication des parents ?						
Les activités						
Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation						
La préparation des activités ?						
La gestion des imprévus (météo, blessure, etc..)						

Plus la couleur est foncée plus le résultat est satisfaisant

Nom de l'activité

FICHE DE SEANCE D'ACTIVITES

Animateur :

Date :

Age	Effectif	Lieu	Durée

Objectifs	Matériel nécessaire

Sensibilisation / Aménagement

Déroulement

Conclusion / Rangement	Animateur requis

Accueil de loisirs 3-6 ans	
Où ?	Centre de loisirs maternel Tom Pouce Allée des Droits de l'enfant ou ECOLE Maurette – Cité du Vallespir 66300 THUIR
Quand ?	➢ Les vacances scolaires *(Sauf de Noël et la fin août)* ↳ De 07h30 à 18h00
Qui contacter	La directrice : Yamina 06.46.06.07.96 La communauté de communes : 04.68.53.73.63 Le centre de loisirs maternel : 04.68.53.66.20

PIÈCES À FOURNIR

➢ Photocopie recto/verso de votre carte d'identité.
➢ Photocopie de votre diplôme ou attestation de stage
➢ Photocopie du carnet de vaccination
(Les vaccins doivent être à jour)

Ce document se veut non exhaustif par rapport aux tâches incombant à l'animateur.

L'animation est un métier à part entière.

Vous devez avoir un comportement professionnel et responsable, même si vous ne travaillez que saisonnièrement dans ce secteur.

Vous êtes sous l'autorité du directeur de centre qui est aussi un formateur.
N'hésitez pas à lui demander conseil

Bon Séjour !

Le P'tit Livret de l'Animateur

Centre de Loisirs Maternel

Tom Pouce

Thuir

RÔLE

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Vous devez :
- Réagir aux évènements avec calme et maîtrise de soi,
- Résister à la fatigue physique et au bruit,
- Être apte au travail en équipe,
- Être rigoureux dans l'organisation au travail,
- Avoir des capacités d'initiative,
- Être capable de partager ses connaissances,
- Avoir le sens des responsabilités.

Vous êtes en contact permanent avec les enfants. Cela implique d'être à l'écoute, disponible pour faire face aux problèmes d'ordre relationnel, physique et affectif : anticiper les conflits, repérer les enfants mis à l'écart, être réceptif à leurs attentes…

CONSIGNES PARTICULIÈRES ALSH

- Lors de votre arrivée à l'accueil de loisirs, vous devez être disponible et souriant prêt à accueillir parents et enfants.
- Vous devez vous exprimer correctement avec les enfants et les parents. La maitrise de votre langage est essentielle.
- Vous devez prendre connaissance du règlement intérieur des accueils de loisirs ainsi que du contenu pédagogique.
- Pour les 3-6 ans, vérifier le contenu des sacs des enfants (rechange, casquette ou chapeau, maillot, protection solaire…).

- Vous devez préparer, au préalable, les séances d'activité et le matériel nécessaire pour le nombre d'enfants placés sous votre responsabilité.
- Vous devez informer l'équipe de direction de tous comportements ou difficultés susceptibles de perturber votre travail.
- Contrôler les sacs de sortie avant le départ.
- Veiller à l'hygiène corporelle des enfants (Surveillance des toilettes).
- Vérifier les allergies.

IL EST INTERDIT DE FUMER ET/OU DE VAPOTER DANS L'ENCEINTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le protocole de la journée des animateurs

07h30 / 16h30 (2 *animateurs (trices)*)	08h00 / 17h00 - 08h15 / 17h15
-Ouverture de toutes les portes, tirer les rideaux, mettre en place chaque espace, mettre des sacs poubelles dans la cuisine, sanitaires, grande salle. -L'accueil des parents (Jusqu'à 9h) -Mise en place de jeux calmes (Ateliers libres) -Préparation de la collation (Fruits, compotes, gâteaux…)	-Surveillance des ateliers ou de la cour si le temps le permet -Sortir les vélos et les trottinettes SORTIES : -Préparation des sacs de pique-nique (Pain, repas, PAI, couverts, sacs poubelles, serviettes, barquettes.) -Vérification des sacs (Changes, pharmacie, sacs poubelles…)
LE SOIR : Nettoyage après le goûter (Cuisine, salle…). Surveillance des enfants aux toilettes après le goûter.	
08h30 / 17h30	**09h00 / 18h00**
-Surveillance des ateliers ou de la cour -Préparation des espaces d'activités LE SOIR : -Préparation des ateliers calmes en intérieur ou dans la cour -Rangement des vélos -Rangement des sacs de sorties (Pique-nique restant, eaux, gobelets, changes …)	-Surveillance jusqu'au rassemblement -Rangement des activités du matin -Rassemblement des enfants LE SOIR : -Un animateur fait l'accueil des parents -Rangement des casiers, de la cuisine, des ateliers libres du soir -Vérification des fermetures de chaque porte
A partir de 09h00 : *Rassemblements des enfants dans la cour ou à l'intérieur* *Tous les animateurs doivent compter et connaître le nombre d'enfant*	

- Le goûter se prépare dans la cuisine de l'accueil de loisirs à tour de rôle. En respectant les consignes d'hygiène. (Barquette propre…)

LA JOURNEE TYPE

07h30 / 09h15	Accueil *(lavage de mains)* Jeux libres *(Puzzle, coloriage, jeux de constructions…)* Collation libre *(Tartines de pain confiture, fruits…)*
09h30 / 11h30	Rassemblement Départ en activité ou en sortie
11h30 / 12h00	Jeux libres
12h00 / 13h15	Passage aux toilettes / Repas
13h15 / 13h30	Jeux libres
13h30 / 15h30	*Sieste / Temps calme* / Départ en activités
15h30 / 16h00	Jeux libres
16h00	Passage aux toilettes / Goûter
16h30 / 18h00	Jeux libres *(Vélo, jeux, trottinettes, coloriage…)* Départ échelonné des enfants Rangement et fermeture

- Le temps calme consiste à se reposer pendant une vingtaine de minutes sur un tapis accompagné de musique douce. De la relaxation est ensuite proposée.

La sieste se prépare après le repas, afin qu'elle puisse démarrer vers 13h30 au plus tard. (Installation des lits avec les prénoms, fermeture des rideaux…)

Les programmes d'activités

C'est Mercredi !

Au Centre de Loisirs de Thuir Maternel

Du 04 Septembre au 16 octobre 2024

de 3 à 6 ans

Tous les mercredis de 7h30 à 18h00

	Mercredi 11/09	Mercredi 18/09	Mercredi 25/09
MATIN	« MÉTÉO DES SAISONS » « PEINTURE EN FOLIE » « JEU SNAKE » « MON PETIT JARDIN »	« STOP AU GASPILLAGE » « LES ÉMOTIONS » « JEUX DE COLLABORATION » « PETITE DÉCO FLEURIE »	« ATELIER BRICOLAGE » « CRÉATION BOUCLES D'OREILLES » « CRÉATION JEUX EN BOIS » « JEUX THÉÂTRE »
APRÈS-MIDI	SIESTE « CRÉATION DE BRACELET » « BULLES COLORÉES » « DÉPLACE LES CERCEAUX »	SIESTE « CRÉATION PIXEL ART » « CRÉATION D'AVION » « COLORIAGE MAGIQUE »	SIESTE « PÂTE À SEL » « PLANTE TA FLEUR » « PASSE LA BONNE COULEUR »

	Mercredi 02/10	Mercredi 09/10	Mercredi 16/10
MATIN	« FONTE DE GLACE » « CRÉATION D'UN TOTEM » « HIRONDELLES EN PAPIER » « SABLE MAGIQUE »	« LES PETITS GESTES DU QUOTIDIEN » « COURSE À L'ÉCUREUIL » « SPEED SHOES » « PARCOURS DE BILLES »	« VÉLO OU MARCHE » « CRÉATION D'UN MASQUE » « CRÉATION JEUX EN BOIS » « GÉRONS NOS ÉMOTIONS » « CŒUR À OISEAUX »
APRÈS-MIDI	SIESTE « PÂTE À MODELER » « PRINCE/PRINCESSE » « MASQUES » « MON BOCAL NATUREL »	SIESTE « SPORT ARTISTIQUE » « COULEURS RAPIDES » « CRÉATION MICRO-VILLAGE » « HISTOIRES »	SIESTE « QUIZZ SUR L'ÉCOLOGIE » « JEUX D'ÉQUILIBRE » « CHANTS ET CONTES » « HISTOIRES »

Infos pratiques:

Les activités du matin sont aux choix.
- Le temps calme consiste à se reposer pendant une vingtaine de minutes sur un tapis accompagné de musique douce. De la relaxation est ensuite proposée pour mieux repartir en activités l'après-midi.
-Les petits de la sieste sont libres de rejoindre les activités en cours à leur réveil.
- Les animateurs accompagnent les enfants sur les clubs sportifs (La GRS au gymnase bleu et le JUDO CLUB de Thuir au dojo) l'après-midi (Sauf si les effectifs ne permettent pas le déplacement de deux animateurs, ou en cas de forte pluie). Nous ne faisons pas de déplacements après 15h30 pour des raisons pratiques

Centre de loisirs Maternel de Thuir

Directrice : Yamina : 06.46.06.07.96 – 04.68.53.66.20
Animatrices et animateurs :
Tony, Audrey, Julien, Sébastien, Audrey, Barbara, Lola

L'accueil du matin a lieu de 07h30 à 09h00,
merci de prévenir si votre enfant doit venir plus tard.
- Les goûters sont fournis par le centre.
- Veillez à noter le nom de votre enfant sur ses affaires

Règlement et projet pédagogique : www.cc-aspres.fr

Accueil 7h30 - 9 h00 / Départ 17h00 - 18h00 / Coût : 13,73€ la journée - Aides CAF et MSA à déduire

Renseignements et inscriptions (dans la limite des places disponibles) : Communauté de Communes des Aspres - 04.68.53.21.87 /http://www.cc-aspres.fr/

	Groupes	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
Matin	PETITS FANTÔMES *Barbara & Lola,Yonella*	Jeux de présentation	Création manuelle	Petits monstres	Petits fantômes	**SPECTACLE** Numéro bulles de savon + Sculptures sur ballons Par Alberto et Cristina Merletti 10h00
	LES CITROUILLES *Audrey H & Maelys M*		Ma momie	Petite sorcière	Château de sorcières	
	LES MOMIES *Audrey G & Louanne*		Ma Silhouette d'Halloween	Ma Main Citrouille	Mon Doudou Fantôme	
	LES MONSTRES *Tony & Justine*		Sorcière	Billard hollandais	MOBIL SPORT Au centre primaire Pique-nique sur place	
REPAS						
Après-midi	PETITS FANTÔMES *Barbara & Lola,Yonella*	Sieste Petits jeux	Sieste Jeux de construction	Sieste Petits monstres	Sieste Araignées articulées	Sieste Lisons un conte
	LES CITROUILLES *Audrey H & Maelys M*	Ma petite citrouille	Mon petit chaudron	Petit fantôme	Citrouille animé	Mon dessin créatif
	LES MOMIES *Audrey G & Louanne*	Ma Chauve-Souris Volante	Mon Fantôme Phosphorescent	Marionnettes Monstrueuses	Marque-Pages Halloween	Mon portrait de Sorcier
	LES MONSTRES *Tony & Justine*	Chacun pour soi	Morpion sportif	Chauve-souris	Jeux de ballons	Pac man

	Groupes	Lundi 28	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 31
Matin	PETITS FANTÔMES *Barbara & Lola,Yonella*	Jeux de présentation	MOBIL SPORT Parcours sportif avec un intervenant	**SPECTACLE** « Magie à la fête foraine » Compagnie Fabulouse 10h00	Le faux fantôme
	LES CITROUILLES *Audrey H & Maelys M*				Ma petite araignée
	LES MOMIES *Audrey G & Louanne*		Pot à Bonbons Citrouille (suite)		Mon Fantôme Feuillu
	LES MONSTRES *Tony & Justine*		Fantômes		Forme dessin
REPAS					
Après-midi	PETITS FANTÔMES *Barbara & Lola,Yonella*	Sieste Pâte à modeler	Sieste Chauve-souris	Sieste Volcan	Sieste
	LES CITROUILLES *Audrey H & Maelys M*	Création de monstres	Mon petit chaudron	Ma lampe lumineuse d'Halloween	**Déguisement Et maquillage**
	LES MOMIES *Audrey G & Louanne*	Pot à bonbons Citrouille	MOBIL SPORT Parcours sportif avec un intervenant	Potion Magique	
	LES MONSTRES *Tony & Justine*	Shérif et voleur		Shark attaque	

Infos pratiques:

L'accueil du matin a lieu de 07h30 à 09h00 à l'école Maurette, merci de prévenir si votre enfant doit venir plus tard.

- Les goûters et pique-nique sont fournis par le centre.
- Veillez à noter le nom de votre enfant sur ses affaires

•Le temps calme consiste à se reposer pendant une vingtaine de minutes sur un tapis accompagné de musique douce. De la relaxation est ensuite proposée pour mieux repartir en activités l'après-midi.

Centre de loisirs Maternel de Thuir

Animatrices et animateurs :

Barbara, Lola, Yonella, Audrey H, Maelys, M Audrey G , Louanne, Tony & Justine

Directrice : Yamina : 06.46.06.07.96

Accueil 7h30 - 9 h00 / Départ 17h00 - 18h00 Coût : 13,73€ la journée - Aides CAF et MSA à déduire

Renseignements et inscriptions (*dans la limite des places disponibles*) **Communauté de Communes des Aspres - 04.68.53.21.87 /www.cc-aspres.fr/**